

L'assemblée générale de l'Académie d'Architecture a élu, Jean-Pierre Sueur en qualité de « membre associé ».

Selon les statuts de cette académie, « *les membres associés sont choisis parmi les personnalités françaises et étrangères qui contribuent par leurs œuvres, par leur rayonnement ou par leur action à la promotion des valeurs architecturales* ».

Jean-Pierre Sueur a beaucoup écrit sur l'urbanisme et l'architecture, notamment dans ses rapports « *Demain la ville* » (1998) et « *Villes du futur, futur des villes : quel avenir pour les villes du monde ?* » (2012) ainsi que dans son livre « *Changer la ville* » (Odile Jacob, 1999). Il a été, en tant que maire d'Orléans, à l'initiative de projets donnant toute sa place à l'architecture contemporaine.

Créée en 1840 sous le nom de « Société centrale des architectes », l'Académie d'Architecture, ainsi dénommée depuis 1953, compte cent membres admis par cooptation. Ils doivent avoir « *acquis une expérience incontestée dans divers domaines de l'architecture et de l'urbanisme par des travaux de qualité* ». Son siège est à Paris, à l'ancien hôtel de Chaulnes, place des Vosges.

>> [Lire la lettre par laquelle le président de l'Académie annonce son élection à Jean-Pierre Sueur.](#)